

ICI COMMENCE UNE NOUVELLE TRADITION : la page « Immenses Hebdo » accueillie dans le *DoucheFLUX Magazine*. Merci de leur hospitalité !

« Immenses Hebdo » se veut la vitrine papier du Syndicat des immenses, en complément de sa vitrine numérique : www.syndicatdesimmenses.be.

Mais qui sont les « immenses » ? C'est le nouveau nom, ni stigmatisant ni réducteur, des mal nommés sans-abri, sans-domicile, sans-papiers, SDF, précaires, mal-logés ou habitants de la rue. Et immense est l'acronyme de Individu dans une Merde Matérielle Énorme mais Non Sans Exigences.

Et qu'est-ce que le *Syndicat des immenses* ? C'est le syndicat des aspirants locataires / propriétaires, à côté des syndicat des propriétaires et syndicat des locataires. Nous sommes donc un groupe de pression et d'action qui, depuis son lancement en avril 2019, défend les droits des immenses, principalement autour des questions de non-logement et de mal-logement.

Qui peut participer aux réunions hebdomadaires du *Syndicat des immenses* ? Tous et toutes les immenses, bien sûr ! Mais aussi les personnes non-immenses ou escapé désireuses de s'engager solidairement avec et aux côtés des immenses, en soutien à leurs combats pour une vie plus digne. Ainsi que les personnes qui ont un chez-soi mais sont concernées par la problématique.

Pourquoi cette attention aux mots, caractéristique du *Syndicat des immenses* ? Parce que tous les combats politiques développent un vocabulaire permettant d'en cerner la spécificité et, clairement, cette spécificité, s'agissant des personnes en mal-logement ou en non-logement, est sous-estimée, voire niée. Et aussi parce que la vie, ou plutôt la survie, des immenses – que nous appelons l'immensité – est ignorée, méconnue et proprement unimaginable pour les escapés, et, par voie de conséquence, la source d'innombrables clichés, caricatures et amalgames.

Et ces clichés, caricatures et amalgames, jamais flatteurs, sont en plus catastrophiques lorsque, comme souvent, elles justifient, voire fondent, une législation sociale et des pratiques sociales attentatoires au bien-être des immenses et à leur dignité, comme leur infantilisation, pour citer un exemple parmi cent autres.

Mais le *Syndicat des immenses* n'inventent pas que des acronymes, il forge surtout de nouveaux mots, plus de 70 à ce jour, compilés dans le « Thésaurus de l'immensité », consultable sur notre site. La meilleure porte d'entrée pour découvrir le quotidien des immenses (exemple ci-contre).

Une personne non-immense est appelée un-e *escapé-e*, acronyme de Enclos-e dans le Système mais Capable Aisément et Périodiquement de s'en Échapper. En effet, les personnes communément estimées les plus « intégrées » ou « insérées » le sont en fait le moins, parce qu'elles ont les moyens (financiers, culturels, psychologiques, matériels, intellectuels...) de « s'échapper / se déconnecter / changer d'air », à commencer par un logement.

Et on appelle *immenscapé-e* toute personne immense dans telles dimensions de son existence et escapé-e dans telles autres dimensions. Les « gilets jaunes » en sont la parfaite illustration.

L'immensité, le biotope des immenses, est l'acronyme de Immersion dans une Merde Matérielle Énorme, non Sans Impact sur la Trajectoire de l'Émancipation.

Immuser (quelqu'un) : v. Discréditer, déconsidérer ou relativiser le point de vue, les opinions, voire les ressentis d'une immense. 1. *Là-bas, mes émotions, je me les garde. On t'immusele et ça se sent tout de suite.* 2. *Avec la fatigue, ou pour me protéger aussi, je m'en rends compte, j'immusele mes bénéficiaires. J'entends ce qu'ils me disent mais ne les écoute pas vraiment. La solution, docteur ?*

Mais, comme tout syndicat, le *Syndicat des immenses* porte avant tout des revendications, au nombre de 38 à ce jour (exemple ci-contre), que nous communiquons chaque année aux parlementaires bruxellois, sans la moindre réaction... Pourtant, nous avons été une des 16 organisations expertes choisies par le Parlement pour prendre la parole le 24 juin 2021 au sein de la Commission délibérative sur le sans-abrisme...

Revendication n° 13

Prise en compte de l'impossibilité concrète (matérielle, financière, nerveuse, mentale, informationnelle) pour la majorité des immenses d'aller en justice en cas de décision illégale, arbitraire ou contestable.

Car, oui, nous intervenons dans l'espace public (au sens large du terme) au moins une fois par mois. Par exemple pour célébrer le miracle de Saint-Covid, qui a permis, presque du jour au lendemain, d'héberger des immenses dans des hôtels et, pour certains d'entre eux, d'accéder par ce biais à un logement digne et durable (voir affiche ci-contre).

Et tout syndicat qui se respecte fonde des slogans (exemple ci-contre).

On n'est pas invisibles.
On ne nous regarde pas.
La nuance qui tue.

Intéressé-e-s de nous rejoindre, soutenir, rencontrer ? Écrivez à syndicatdesimmenses@gmail.com ou suivez-nous sur Facebook. Un sandwich est offert aux participants qui s'annoncent avant 8h30...

Le Syndicat des immenses

